

# Master 1 et Master 2 T2M – Encadrement des stages

Chaque étudiant.e de Master 1 et de Master 2 T2M, hors programme de double diplôme, effectue au second semestre un stage, ou expérience professionnelle équivalente, qui sera validé par un mémoire écrit et une soutenance orale.

Le travail de chaque étudiant.e est encadré par un.e membre de l'équipe pédagogique : cette personne peut être sollicitée par l'étudiant.e ou nommée par les responsables de formation avant ou au moment de la signature de la convention.

Ce document, qui résume la procédure d'encadrement, est à lire en complément des consignes de rédaction disponibles sur la page <a href="https://blog.u-bourgogne.fr/mastert2m/documents/">https://blog.u-bourgogne.fr/mastert2m/documents/</a>

### L'étudiant.e...

- prend contact avec son enseignant.e référent.e dès que son identité est connue, afin de prendre conseil concernant des sujets possibles :
  - o en Master 1, au plus tard au moment de l'arrivée dans l'entreprise, mais de préférence en amont ;
  - en Master 2, au plus tard 1 mois après la fin des cours ou au moment de l'arrivée dans l'entreprise si le stage commence avant cette date;
- s'engage à maintenir le contact de façon régulière, pendant toute la durée du semestre. Elle ou il peut poser des questions à tout moment concernant le mémoire à préparer mais aussi concernant le déroulement du stage;
- prend connaissance des consignes pour le mémoire de stage (M1) ou de recherche située (M2)
  à produire et propose un sujet pour le travail écrit en collaboration avec l'enseignant.e-référent.e :
  - o en Master 1, sur un sujet en lien avec le stage, l'entreprise ou le secteur d'activité concerné ;
  - en Master 2, sur un sujet de recherche située portant sur un domaine en lien avec la formation. Le stage peut servir de terrain d'étude mais le lien entre stage et mémoire n'est plus obligatoire;
- s'engage à faire valider une problématique par son.sa enseignant.e référent.e, un plan, une liste de références bibliographiques et tout autre élément ayant trait au travail de recherche. (Par exemple, il est tout à fait possible de prévoir des sondages ou des entretiens, mais l'enseignant.e-référent.e a besoin de vérifier la méthodologie pour s'assurer de la validité des données colligées). Au niveau Master, il est normal de prévoir plusieurs allers-retours afin d'aboutir à un sujet pouvant représenter une contribution réelle au domaine ;
- informe son enseignant.e-référent.e de l'évolution de son travail, en évitant d'attendre la dernière minute ou des périodes de vacances pour poser ses questions ;
- est libre de consulter d'autres personnes (membres de l'équipe pédagogique, praticen.ne.s du domaine concerné...) concernant des questions en rapport avec le stage, à condition de préciser la contribution des personnes concernées dans le travail rendu;
- rend son travail écrit, qui a valeur d'examen, dans les délais impartis par la formation ;
- signale tout problème rencontré lors du stage à son enseignant.e-référent.e et, le cas échéant, aux responsables pédagogiques et au correspondant administratif.

## L'enseignant.e-référent.e...

- prend contact avec le.la tuteur.trice en entreprise, idéalement en début et en fin de stage, et sollicite un retour sur son déroulement. Une « fiche d'évaluation » est disponible sur la page https://blog.u-bourgogne.fr/mastert2m/documents/;
- valide le sujet et les autres éléments transmis (problématique, plan, bibliographie, etc.), en apportant ses conseils ;
- peut répondre à des questions d'ordre technique, méthodologique et linguistique ; (Elle ou il pourra donner son avis sur des échantillons de travail, mais n'est pas là pour effectuer une relecture intégrale ou une correction de coquilles!)
- peut indiquer des collègues ou d'autres personnes-ressources susceptibles d'apporter des conseils sur une question spécifique, et peut éventuellement diffuser des sondages ou d'autres éléments par son réseau si les circonstances le justifient ;
- organise la correction et la soutenance du travail rendu devant un jury d'au moins deux collègues dont l'enseignant.e-référent.e, de manière à garantir un traitement à la fois rigoureux et équitable. Les dates de remise des travaux seront confirmées en début de semestre et les soutenances sont généralement ouvertes aux promotions entrantes.

## L'équipe pédagogique...

- anime pendant le semestre un espace en ligne où seront partagées des ressources méthodologiques et bibliographiques, des informations pratiques, ainsi que des annonces de séminaires et de parution, et où il est également possible de poser et de répondre à des questions d'intérêt général;
- peut aider à localiser des ressources dont l'étudiant.e a besoin (par exemple, des articles non accessibles par le catalogue de la BU), voire à trouver des personnes-ressources pour des questions spécifiques;
- reste à la disposition des étudiants.tes en cas de question ou d'inquiétude, mais...

#### Une règle d'or...

Il ne faut pas rester dans l'incertitude si on ne sait pas exactement pas quoi faire, ou si son stage ne se passe pas exactement comme prévu : ne pas hésiter à signaler toute question plus tôt que tard. L'enseignant.e-référent.e est là pour aider et conseiller l'étudiant.e, et travaille de concert avec le reste de l'équipe pédagogique et administrative.